

Lors de sa séance du 2 juin 2025, le Conseil municipal a traité et voté les communications suivantes :

### **Prestation de serment des Conseillères municipales et Conseillers municipaux entre les mains du doyen d'âge**

Conformément à l'article 8 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 et au règlement du Conseil municipal, le doyen d'âge, M. Bernhard HIRSCHHEL, procède à l'assermentation des Conseillères municipales et Conseillers municipaux :

Mmes Méлина BARRAS CAVE, Anne BATARDON-CHAVAZ, Sandrine BERNHEIM-von ROTH, Marianne CHERBULIEZ, Nicole EGLOFF, Marielena GAUTROT, Valentine KUSTER, Kathia LEGER-WALRAVENS et Céline SEVERIN-FORFAIT,

MM. Florian BARRO, Andreas BERNEY, William FERGUSON, Jean-Eudes GAUTROT, Charles HUTZLI, Joël JOUSSON, Sinan KAPANCI, Yves MESOT, Yves MONNAT, Max MÜLLER, Alain PAUTEX, Fabrice SCHOCH, René SCHWOK, Philippe SUDRE, Francisco TABOADA, Nicolas VERNAZ et Christophe ZURN,

ainsi que des suppléantes et suppléants suivants :

Mmes Gilberte BISSON, Marie-Lourdes DESARDOUIN et Astrid RICO-MARTIN,

MM. Lenny BUCHS, Christophe BUCHWALDER, Stéphane de WECK et Cédric ZUFFEREY,

### **prêtent serment**

M. Bernhard HIRSCHHEL, doyen d'âge, prend acte de leur serment.

Après l'élection du nouveau président du Conseil municipal, M. Jean-Eudes GAUTROT reçoit le serment de M. Bernhard HIRSCHHEL.

---

### **Election du bureau du Conseil municipal**

Conformément à l'article 9 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 et au règlement du Conseil municipal, les Conseillères municipales et Conseillers municipaux procèdent à l'élection du bureau du Conseil municipal pour la période 2025 – 2026.

L'élection a lieu au bulletin secret.

**M. Jean-Eudes GAUTROT** est élu président par 20 voix.

**Mme Méлина BARRAS CAVE** est élue vice-présidente par 26 voix.

**M. Yves MESOT** est élu secrétaire par 25 voix.

**M. Christophe ZURN** est élu vice-secrétaire par 26 voix.

**Mme Anne BATARDON-CHAVAZ** est élue membre par 25 voix.

---

### **Nomination des membres des diverses commissions**

#### **Commission des FINANCES**

MM. Jean-Eudes GAUTROT, Sinan KAPANCI, Yves MESOT, Yves MONNAT, Max MÜLLER, Alain PAUTEX et Fabrice SCHOCH.

#### **Commission SECURITE, ADMINISTRATION ET NATURALISATIONS**

Mmes Sandrine BERNHEIM-von ROTH, Marianne CHERBULIEZ, Nicole EGLOFF, Marielena GAUTROT et Céline SEVERIN-FORFAIT.

MM. Sinan KAPANCI et Nicolas VERNAZ.

#### **Commission AMENAGEMENT ET CONSTRUCTIONS**

Mmes Méлина BARRAS CAVE, Anne BATARDON-CHAVAZ, Nicole EGLOFF, Valentine KUSTER et Kathia LEGER-WALRAVENS.

MM. Florian BARRO, Jean-Eudes GAUTROT, Charles HUTZLI, Joël JOUSSON, Max MÜLLER, Alain PAUTEX, Fabrice SCHOCH, Philippe SUDRE et Francisco TABOADA.

#### **Commission ENERGIE ET ENVIRONNEMENT**

MM. Florian BARRO, Andreas BERNEY, Bernhard HIRSCHHEL, Joël JOUSSON, René SCHWOK, Philippe SUDRE et Christophe ZURN.

#### **Commission AFFAIRES SOCIALES, CULTURE, SPORTS ET MANIFESTATIONS**

Mmes Anne BATARDON-CHAVAZ, Sandrine BERNHEIM-von ROTH, Marianne CHERBULIEZ, Marielena GAUTROT, Valentine KUSTER, Kathia LEGER-WALRAVENS et Céline SEVERIN-FORFAIT.

MM. Andreas BERNEY, William FERGUSON, Yves MESOT, Yves MONNAT, Francisco TABOADA, Nicolas VERNAZ et Christophe ZURN.

#### **Commission d'INFORMATION**

Mme Anne BATARDON-CHAVAZ.

MM. William FERGUSON, Bernhard HIRSCHHEL, Charles HUTZLI et René SCHWOK.

---

Art. 25, al. 5 de la loi sur l'administration des communes – **Seuls des procès-verbaux dûment approuvés peuvent être communiqués au public** en application de la loi sur l'information au public et l'accès aux documents du 5 octobre 2001.

Ces communications ne sont pas soumises à un référendum.

---

Veyrier, le 11 juin 2025

Le président du Conseil municipal :  
Jean-Eudes Gautrot